

NOUVELLE FORMULE POUR LE COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER 2022

Le compte rendu administratif et financier englobe désormais l'ensemble des données de janvier à décembre dès l'année 2022. Il est disponible sur le site internet communal et quelques exemplaires en format papier sont disponibles pour consultation ou sur demande à la réception de la mairie.

RENTREE SCOLAIRE 2023 – 2024

La rentrée scolaire a eu lieu le lundi 21 août. Cette année, les écoles de la commune comptent 928 élèves : 333 (16 classes) à l'école de Grand-Salève, 313 (15 classes) à l'école de Bois-Gourmand et 282 (13 classes) à celle de Pinchat.



OCTOBRE À DÉCEMBRE 2023

Bois-Gourmand (Veyrier)
Route de Veyrier 210
préau de l'école
Jeudi : 10h-12h
26.10 / 23.11 / 21.12

Grand-Salève (Veyrier)
Chemin des Rasses
entre l'école et
le terrain de football
Lundi : 10h-12h
02.10 / 16.10 / 30.10 /
13.11 / 27.11 / 11.12

Pinchat (Vessy)
Chemin de la Tour-de-Pinchat 4
devant l'école de Pinchat
Lundi : 14h-17h
02.10 / 16.10 / 30.10 /
13.11 / 27.11 / 11.12

RESTAURANTS SCOLAIRES

Cette rentrée caniculaire fut intense pour nos restaurants scolaires. Néanmoins, les équipes ont pu contribuer au bon fonctionnement du service des repas aux enfants présents grâce à leur professionnalisme.

Cette année scolaire 2023-2024 est pleine de changements. En effet, nous accueillons parmi nos effectifs un nouveau restaurant scolaire au sein de l'école primaire de Pinchat. Ce nouveau lieu permet d'accueillir l'ensemble des 1P-2P inscrits. Ainsi, la commune offre aujourd'hui quatre lieux distincts pour accueillir les enfants de Veyrier aux repas de midi : Bois-Gourmand, Pinchat, Grand-Salève et Maison de Vessy (4P-8P de l'école de Pinchat).

Par ailleurs, le nouveau prestataire de repas pour les trois écoles est l'entreprise Kidelis. La Maison de Vessy bénéficie quant à elle d'une cuisine élaborée sur place et labellisée fourchette verte.



CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13 juin 2023

M. Alain Pautex (PLR), Président du Conseil municipal depuis le 1^{er} juin, ouvre la séance en remerciant l'assemblée de l'avoir élu, ainsi que son prédécesseur, M. Charles Hutzli (Le Centre Veyrier) pour la présidence qu'il a menée «d'une main de maître».

Mme Aline Tagliabue (Veyrier-Ensemble) Maire, se réjouit de cette année qui lui donnera davantage l'occasion d'être en lien avec la population, au gré des différents événements communaux, que lors de son précédent mandat en 2020 durant lequel sévissait la pandémie.

Tous deux rappellent également les grands chantiers en cours pour cette avant-dernière année de législature, dont les Grands Esserts, la réhabilitation de l'ancienne salle communale, la réfection du toit de l'école de Bois-Gourmand, la surélévation de la caserne des pompiers et la transformation des vestiaires du FC Veyrier Sports pour les plus actuels.

Mme Tagliabue termine cette introduction en rappelant l'importance de la lutte pour l'égalité entre hommes et femmes, en insistant spécialement sur les salaires qui restent encore trop disparates et se réjouit de la politique remarquable en la matière mise en œuvre par l'administration communale.

Rendez-vous est enfin pris pour les promotions scolaires et leur cortège le vendredi 30 juin à 19h15 et la fête du 1^{er} août dès 18h30, qui se dérouleront au Grand-Donzel.

Du côté du Conseil administratif

Mme Tagliabue informe que l'événement Un piano égaré se tiendra à côté de l'église du 8 au 25 juin, de 9h à 21h.

Concernant les promotions scolaires, la cérémonie des 8P aura lieu le mardi 20 juin à la salle Grand-Salève, soit une semaine plus tôt qu'habituellement en raison des travaux de l'école de Bois-Gourmand.

Les promotions de l'Ecole de musique de la Fanfare de Veyrier auront lieu le jeudi 22 juin à 19h à la salle communale.

M. Christian Robert (PLR) revient sur les lampadaires à détection de mouvement dont le surcoût, par rapport à un lampadaire standard, ne constitue pas un obstacle à leur acquisition.

Une offre est attendue pour la remise en état des pourtours des terrains de pétanque de Grand-Donzel et l'adaptation de leur grille d'écoulement.

Quant à la présence, précédemment évoquée, d'une machine de forage aux Grands Esserts, il s'agissait d'un sondage pour les travaux liés à l'exutoire à l'Arve pour la mise en place des collecteurs.

Concernant le mauvais état de l'escalier entre l'espace Grand-Salève et la clinique, le service technique réfléchit à un revêtement plus durable ►

et ne nécessitant pas la réfection intégrale de l'escalier. Pour les éclairages des parkings à vélos constamment allumés, il s'avère qu'ils sont directement alimentés par le réseau SIG et qu'il n'est pas possible d'y installer une horloge pour les gérer. Des LED avec détecteurs de mouvement vont être mis en place. Enfin, les actions du Conseil administratif concernant la motion pour favoriser une gestion responsable de la rétention et de la gestion de l'eau en zone 5 seront présentées au prochain Conseil municipal.

M. Jean-Marie Martin (Le Centre) communique sur la création de 5 nouvelles places de parking, 4h macaron, dans le périmètre de l'école rose, aux alentours de fin juillet.

Rétablissement de la Ligne 34 entre Veyrier-Tournettes et Chevrier

Mme Marianne Cherbuliez (PLR) demande à Mme Tagliabue de préciser la position de l'ancien Conseiller d'Etat en charge des TPG sur la question de la suppression de la ligne 34 pour la fusionner avec la 41. Cette dernière précise que la décision de la suppression s'était faite à la hâte sans en évaluer suffisamment les conséquences pour les élèves qui en avaient besoin. La résolution amendée "Rétablissement d'une offre de transports publics adaptée aux besoins des élèves habitant la commune de Veyrier" est acceptée.

Compte-rendu administratif et financier de 2022

Consultable en ligne dès la fin de l'été, le rapport sera disponible en quelques exemplaires en version papier et sur demande.

PROPOSITIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Crédit de construction pour le Groupe scolaire des Grands Esserts

Le Conseil administratif demande l'adoption d'un crédit pour déposer une autorisation de construire pour le bâtiment communal qui accueillera l'école des Grands Esserts, afin que celle-ci soit instruite en même temps que le PLQ des Cirses et les recours y afférant. Ce crédit s'ajoute aux deux autres déjà votés pour le concours d'architecture et les honoraires d'architectes et d'ingénieurs. Par ailleurs, la CPEG cèdera le terrain à la commune et il appartient au Conseil municipal d'autoriser le Conseil administratif de signer les actes notariés liés à cette cession. Le Conseil administratif propose le renvoi du dossier en commission des Grands Esserts.

Le groupe Le Centre, les Socialistes-Vert.e.s, les Vert'libéraux sont favorables à son renvoi en commission des Grands Esserts. Ces derniers demandent que des mesures soient prises à l'égard des corps de métier, en cas de malfaçons et de retards. Les groupes Veyrier-Ensemble et PLR souhaitent le renvoi dans les commissions des Grands Esserts et des finances, sécurité et administration, ce qui est approuvé.

Aménagement des espaces publics des Grands Esserts : crédit pour la 1ère étape (chemin des Beaux-Champs et 1/3 de l'esplanade Jean-Piaget)

M. Martin rappelle que la réussite de la réalisation de ces espaces communaux est primordiale. Or plusieurs aspects du projet rendent sa réalisation complexe : aménagements routiers, constructions à des périodes différentes, modifications d'infrastructures et cessions de terrain. C'est pourquoi, la demande de crédit ne concerne que la 1ère étape du projet, même si les annexes du rapport donnent un estimatif des coûts totaux et des options particulières en faveur de la durabilité. Tout ceci sera présenté dès que le PLQ des Cirses sera entré en force. La planification de la 1ère étape sera votée par le Conseil municipal au mois de septembre 2023. Le cas échéant, cela débouchera sur un appel d'offres fin octobre 2023, un début des travaux en automne 2024 et une mise en exploitation en octobre 2025. Le montant du crédit demandé pour la 1ère étape de réalisation des espaces publics des Grands Esserts s'élève à CHF 8'750'000.

Les groupes PLR et Vert'libéraux soutiennent la proposition en mettant l'accent sur les aspects écologiques et le fait d'en faire un quartier agréable à vivre. Ils citent par exemple le réemploi des dallages de béton et demandent le renvoi en commission des Grands

Esserts et des finances, sécurité et administration afin de mieux analyser les différentes options. Le groupe Veyrier-Ensemble abonde dans le même sens et précise les compléments de cette étape souhaités par le Conseil administratif. Celui-ci propose la création d'une pépinière pour CHF 60'000 en première étape et de CHF 115'000 en deuxième étape, ainsi que le réemploi des dalles de béton issues de la déconstruction pour CHF 240'000 en première étape et de CHF 410'000 en deuxième étape. De plus, les aspects de garantie des arbres, d'énergie employée à la construction des dalles de béton et du CO² qui en est dégagé, ainsi que la cohérence esthétique du quartier sont évoqués. Le renvoi dans lesdites commissions est voté à l'unanimité.

Périmètre du Petit-Veyrier et du Pré Princep : plans de site et localisé de quartier

Le Conseil administratif propose d'élaborer un plan de site pour le Petit-Veyrier. Inscrit au plan directeur communal depuis 2007, il a fait l'objet d'un crédit en 2014 pour initier une étude pour sa réalisation. Ce projet est resté sans suite depuis lors. Il est aujourd'hui proposé de lier le plan de site à un plan localisé de quartier, une démarche qui a été approuvée par l'Office du patrimoine et des sites, ainsi que par l'Office de l'urbanisme. Il est suggéré d'adjoindre deux autres parcelles au plan de site afin d'assurer une certaine cohérence. Le Conseil administratif propose un renvoi en commission d'aménagement du territoire et environnement que tous les groupes approuvent à l'unanimité.

AU CHAPITRE DES QUESTIONS ET DIVERS

M. Hutzli demande pourquoi certains arrêts de bus ne sont pas équipés de cendrier. M. Martin invoque le fait que ces derniers sont installés par les TPG, mais vidés par la commune.

M. Olivier Duc (PLR) aimerait savoir combien de personnes fréquentent le fitness Harmony chaque mois en regard de la subvention communale. Mme Tagliabue précise qu'une rencontre est prochainement prévue avec le fitness à propos de la convention établie avec la commune, ainsi que différents chiffres et que ce point sera abordé. Mme Cherbuliez souhaiterait que les chiffres reçus soient utilisés pour une analyse plus approfondie et comparés à une structure similaire, ce que confirme M. Martin.

Mme Gilberte Bisson (Socialistes-Vert.e.s) rapporte la doléance d'une habitante qui informe que certains trottoirs comportent des herbes qui peuvent piquer les chiens et demande si la commune peut faire le nécessaire. M. Robert demande à obtenir une photo pour voir la nature du problème.

M. Yves Mesot (Socialistes-Vert.e.s) se questionne sur les emplois des jeunes et s'ils sont en augmentation cette année. Mme Tagliabue constate une petite augmentation due à des besoins supplémentaires et que davantage d'opportunités seront offertes l'été prochain. Pour les emplois des jeunes durant l'année, elle doit se renseigner.

Mme Marielena Gautrot (Vert'libéraux) rappelle la grillade annuelle de l'Association des intérêts de Pinchat le vendredi 16 juin dès 18h30 à l'école de Pinchat.

Mme Tagliabue indique que le cartel organise, mardi 20 juin à 20h30 dans le local du Fil d'Argent de l'école de Grand-Salève, une réunion concernant une réflexion au niveau de la Vogue de Veyrier. Les commissaires des affaires sociales, sociétés et promotion environnementale y sont cordialement conviés.

M. Sinan Kapanci (Veyrier-Ensemble) remercie l'administration, au nom de son groupe, de son travail et son sérieux quant à la bonne tenue des comptes 2022.

Enfin, Mme Cherbuliez remercie la commune pour la distribution de l'Ecu d'or.

■ Oriane de Saussure





RENTREE SCOLAIRE PETITE ENFANCE

La commune a l'avantage de compter à présent trois institutions de la petite enfance. En effet, Pitchoun a rejoint la commune sous le nom d'Espace de vie infantile (EVE) Bois-Gourmand.

Les EVE de la commune ont accueilli les enfants avec la canicule cette année ! Quelques jeux d'eau et des activités en intérieur ont été privilégiés pour protéger tout le monde de la chaleur.

Les grands du matin ont pu retrouver les lieux et amis déjà connus par la plupart et les plus jeunes ont vécu leur adaptation dans ces nouveaux lieux d'accueil de jour. Les adaptations sont organisées selon les besoins de chaque enfant, à des rythmes différents.



Chaque EVE a choisi une thématique différente pour l'année scolaire 2023-2024. Ainsi, nous retrouverons le thème de la ferme à EVE Grand-Salève, le thème des couleurs pour EVE Bois-Gourmand et celui des dinosaures pour EVE Tour-de-Pinchat.

Par ailleurs, les repas sont toujours proposés à un certain nombre d'enfants présents dans les groupes du matin, ce qui permet une organisation plus optimale pour certaines familles. Le nouveau prestataire propose des repas adaptés aux besoins des tout-petits, tant en termes de découverte gustative que d'équilibre alimentaire.

Enfin, au moment où nous mettons sous presse, il nous reste quelques places disponibles dans nos trois EVE, que ce soit le matin avec possibilité de repas ou l'après-midi. N'hésitez pas à contacter les institutions et à inscrire vos enfants.

BANCS-BANANES DEVANT L'ESPACE COMMUNAL DE GRAND-SALÈVE : RÉSULTAT DU CONCOURS PHOTOS

Un grand merci pour votre participation et les différentes photos reçues à l'occasion de ce concours !

La proposition gagnante retenue par le jury du Fonds de décoration est la photo de Madame Astrid Zawodnik.

Une figure acrobatique avec une banane calée sous le genou. Belle prouesse de cette jeune gymnaste !

Eh oui, la banane est le fruit préféré des sportifs !

Madame Astrid Zawodnik recevra, de l'artiste Catherine Kirchhoff, une de ses œuvres imprimées sur papier photo, signée et encadrée, prête à être accrochée au mur pour donner de l'énergie à ses spectateurs !



#LÀ POUR TOI

STOP SUICIDE 2023 PAROLE AUX JEUNES ! #LÀPOURTOI

BESOIN D'AIDE ?
Ne restez pas seul.e
APPELEZ !
• 143 (ADULTES)
• 147 (JEUNES)
24H/7J

Comme chaque année, la campagne STOP SUICIDE s'est déployée au mois de septembre pour déstigmatiser le recours aux ressources professionnelles d'aide auprès des jeunes.

Le suicide est une thématique taboue. Il s'agit pourtant de la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune à la prévention. Ainsi, chaque année, STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes, met en avant une thématique différente dans le cadre de sa campagne #LÀPOURTOI.

Cette année, la parole est donnée aux jeunes ayant eu recours à une ressource professionnelle d'aide. Pour ce faire, une série d'interviews vidéo recueillant des témoignages de créateur.trice.s de contenu sur les réseaux sociaux a été réalisée. A travers leurs témoignages, ils et elles nous livrent leurs expériences permettant ainsi aux jeunes de s'identifier et de libérer la parole autour des demandes d'aide.

En parallèle, une Boîte Vocale a également été lancée afin de récolter plus de témoignages sur le recours à des ressources d'aides. Certains d'entre eux seront sélectionnés et partagés anonymement sur les réseaux sociaux.

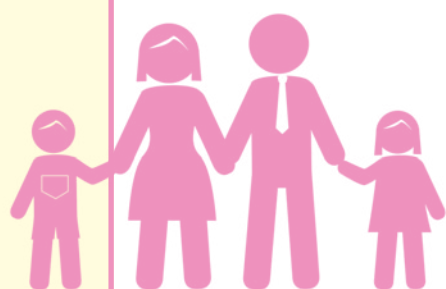
Retrouvez les vidéos de la campagne,
la Boîte Vocale et les événements
sur Instagram, Facebook et stopsuicide.ch !

ENSEMBLE, PRÉVENONS LE SUICIDE.

TU T'INQUIÈTES POUR TOI OU UN.E PROCHE ? POSE TES QUESTIONS AU 147 OU SUR CIAO.CH
PLUS D'INFOS SUR stopsuicide.ch/làpourtoi



ACCUEILLANTES FAMILIALES



Nous sommes toujours à la recherche de personnes désireuses de devenir accueillantes familiales pour compléter l'offre de garde sur la commune.

En cas d'intérêt, consultez notre mode d'emploi pour les accueillant.e.s familial.e.s

https://veyrier.ch/cf_docs/mode-demploi-accueil-familial-de-jour

ou adressez-vous au service de la Cohésion sociale de la commune pour plus de renseignements.

PRIX DE LA COMMUNE DE VEYRIER POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022 – 2023

Dans chaque Collège, Ecole de commerce, Ecole de culture générale et Centre de formation professionnelle, le prix de la commune de Veyrier a été remis aux meilleur.e.s élèves de dernière année domicilié.e.s sur la commune, avec les sincères félicitations des autorités communales.

Mlle Chiara COIGNARD (maturité gymnasiale 5,8) – Collège Calvin
Mlle Ramla FAWAZ (maturité gymnasiale 5) – Collège Emilie-Gourd
Mlle Inès FOURNET (maturité gymnasiale 5,6) – Collège Madame de Staël
Mlle Lia MATZKEVICH (maturité gymnasiale 5,32) – Collège Claparède
Mlle Stéphanie MONNAT (maturité gymnasiale 5,5) – Collège André-Chavanne
Mlle Samanta VIGLINO (certificat 5) – Ecole de culture générale Jean-Piaget

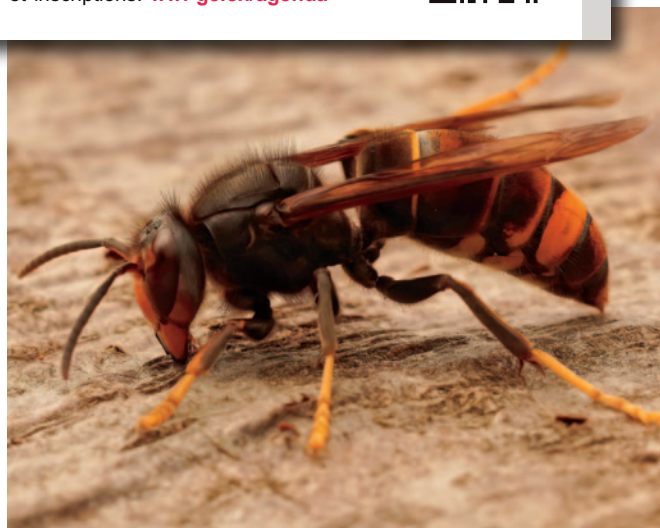


Photo: ©WWF Suisse/Genève/Michel

SAMEDI 07 octobre 2023, DE 09h30 À 16h00
OPÉRATION LAURELLES DANS LES FORÊTS DE VEYRIER

ENVIE D'AGIR POUR LA NATURE?
En collaboration avec l'association des propriétaires de forêt de Veyrier et la commune de Veyrier, le WWF Genève organise la 2ème journée d'arrachage de plantes invasives de l'année.

ET SI VOUS NOUS REJOIGNEZ ?
Plus d'infos et inscriptions: wwf-ge.ch/agenda



Le frelon asiatique a été aperçu à Veyrier

Comment reconnaître un frelon asiatique?

- La tête est noire, la face jaune orangé, les pattes jaunes à l'extrémité.
- Sa taille (2-3 cm) est comprise entre celle du frelon européen et des guêpes communes.
- L'avant du corps est très sombre, comme fumé, avec un contraste moins marqué que pour les espèces indigènes.
- Il n'a pas de points noirs latéraux sur l'abdomen. L'extrémité de ce dernier est souvent marquée d'un motif rappelant deux yeux jaunes en amande.
- Les nids du frelon asiatique sont caractérisés par leur taille (jusqu'à 80 cm de diamètre) et sont souvent perchés haut dans les arbres. D'apparence grisâtres et cartonnés, ils sont sphériques.

Toute présence, ou en cas de suspicion à l'égard d'une de ces espèces, doit être signalée à [l'office cantonal de l'agriculture et de la nature](#) au moyen de photos, afin que l'identification puisse être confirmée par un spécialiste et que le cas échéant, des mesures de lutte soient mises en œuvre :

Par E-mail : cet-cge@etat.ge.ch

Par téléphone : au 022 546 76 00 (9h-13h)



C5

Retrouvez toutes
les nouveautés
et horaires des lignes
sur tpg.ch



Courses supplémentaires Ligne scolaire **C5** Veyrier – Petit Bel-Air

La ligne **C5** réservée aux scolaires offre à présent
3 courses supplémentaires :

- Une course supplémentaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi
Départ de Petit Bel-Air à 16h53
- Deux courses supplémentaires le mercredi
en milieu de journée
Départ de Petit Bel-Air à 11h38 et 13h15

Nous rappelons que la ligne **C5** est une ligne réservée aux
élèves des collèges Claparède et De Candolle ainsi que de
l'école Moser. Les élèves doivent être munis d'un titre
de transport valable.



Les apps **tpg** et **tpgPreview** vous
accompagnent pour faciliter vos
déplacements et achats de billets,
vous informer sur les horaires
et le trafic... tout y est!

tpg

[tpg.ch](https://www.tpg.ch)



Grands Esserts

Suivi de chantier aux Grands Esserts Avancement du projet

La fin de l'été a été marquée par la cérémonie
de pose de la 1^{ère} pierre, qui s'est tenue le jeudi
14 septembre sur le chantier du futur quartier
en présence des autorités cantonales et com-
munales. A l'occasion d'un après-midi placé
sous le signe de la convivialité, les partenaires
du projet et les Veyrites ont célébré ensemble
cette étape clé du projet des Grands Esserts.

Les îlots Cour de Vessy (CPEG) et Messicoles
(FIVV) poursuivent à ce stade leur avancement
en termes de gros-œuvre. Les façades exté-
rieures des différents bâtiments initient leur
mise en forme.

Du côté de la route cantonale, la circulation a
été déviée sur une chaussée provisoire en limite
de la future emprise de la Route de Vessy, qui
subit les modifications de structure adéquate.

Enfin, les travaux des réseaux en sous-sol à
la hauteur du Chemin des Beaux-Champs et
des autres chemins de liaison aux alentours se
poursuivent. Les restrictions d'accès restent en
vigueur et sont adaptées au fur et à mesure.

Le numéro d'octobre de la Newsletter des
Grands Esserts présentera un dossier spécial
sur le chauffage à distance, installation réali-
sée par SIG.

Pour la recevoir n'hésitez pas à vous abonner
sur: www.grands-esserts.ch. Vous y trouverez
par ailleurs des informations sur le projet et les
travaux en cours.

Au niveau administratif: La procédure à l'en-
contre du PLQ Cirses est close avec le retrait
du recours pendant.





PROGRAMME DÉTAILLÉ

- En ligne sur assemblages.ch
- Dans votre boîte aux lettres

BILLETTERIE

- En ligne sur assemblages.ch
- Mairie de Veyrier
- sur place avant les spectacles (quand il reste des places!)

RENSEIGNEMENTS

- billetterie@assemblages.ch
- tél. + 41 (0)79 416 46 24

FESTIVAL ASSEMBLAGE'S Du 5 au 8 octobre, une douzième édition !

Danse, théâtre, humour et autodérision en ouverture le jeudi soir, suivis le lendemain de deux performances clownesques merveilleuses, aux styles opposés. Retrouvailles le samedi soir avec une musicienne suisse qui enflamme désormais les scènes d'Europe et d'Asie et un spectacle "famille" à en décrocher les zygomatiques pour clore la fête, le dimanche. Fin mélange d'ironie, de virtuosité et de rythmes, cet Assemblage'S 2023 reste fidèle à ses objectifs : proposer des spectacles inédits à Genève, originaux et accessibles à tout le monde. Restauration et bar chaque soir dès 18h30.

JEUDI 5 OCTOBRE

Danse - Théâtre

THE PINK PANTHER Javier Rodríguez Cobos

Dans une réinterprétation drôle et décalée de la célèbre comédie policière américaine de Blake Edwards, Javier Rodríguez Cobos interprète seul le malhabile et malavisé Inspecteur Clouseau, ainsi qu'une poignée des personnages phares de la série de films. Ovationnée au Ballett / Theater de Bâle en décembre dernier, cette pièce nous révèle la palette des talents d'un artiste à la fois danseur et comédien. Elle égratigne au passage la complexité et l'absurdité de l'industrie du divertissement qui exige si souvent des interprètes d'importantes concessions pour décrocher un rôle. Décapant. .

VENDREDI 6 OCTOBRE

Deux spectacles :

Mime - Acrobatie – Théâtre et Humour

BAKÉKÉ – Fabrizio Rosselli LA LETTRE – Paolo Nani

L'un est un clown espiègle et rêveur, surgi tout droit de l'univers burlesque de Jacques Tati. Avec sa vision ludique du monde, Fabrizio Rosselli navigue d'essais en échecs et fait de chaque embûche un nouveau défi. «Bakéké» est l'épopée absurde et muette d'un dompteur de seaux. Un spectacle sans parole à écouter avec les yeux.

Le second est considéré comme l'un des maîtres du théâtre gestuel contemporain qui, d'un simple regard ou d'un mouvement de hanche, crée un personnage désopilant et tendre. Paolo Nani répète et décline à quinze reprises la même scène banale et nous offre un spectacle virtuose, à l'image des «Exercices de style» de Queneau. Présentée aux quatre coins du monde, «La Lettre» est un spectacle culte. Un tour de force à déguster.

SAMEDI OCTOBRE

Musique

ALGORYTHME – Phanee de Pool & l'Ensemble Pocket Symphonik

Accueillie à Troinex en 2018 pour la première fois avec un orchestre, Phanee de Pool est une extraterrestre musicale, une magicienne des mots et des sons, bien ancrée dans son siècle ! Ses textes, où anges et démons se côtoient, font d'elle à la fois une visionnaire et une gamine effrontée. Elle inaugure son nouveau spectacle et 3ème album avec l'Ensemble Pocket Symphonik au Festival Assemblage'S. Joli cadeau !

DIMANCHE 9 OCTOBRE

Cirque et Humour – tout public dès 6 ans

EL SPECTACOLO ! – Elastic & Francesca
Primé dans les festivals internationaux du cirque de Monte Carlo et de Nikulin à Moscou, ce duo original et pétillant promène le public à travers l'univers du cirque et du cabaret. Lequel des deux craquera face aux accumulations de gaffes de l'autre ? Qui succombera à ses sentiments ? Elle ? Lui ? Avec justesse, complicité, et bien souvent avec «rien», Elastic & Francesca emporteront petits et grands dans un carrousel burlesque et poétique.



**Automne
2023**

Saison culturelle Veyrier

**Découvrez toute la
programmation sur
www.veyrier.ch**

